



Fédération des Employeurs des  
Secteurs de l'Éducation permanente  
et de la Formation des Adultes

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1<sup>er</sup> avril 2026

# La FESEFA appelle le secteur de l'Éducation permanente à rejoindre la mobilisation du 9 avril

Face à l'accumulation de mesures d'économie qui fragilisent profondément l'action associative et, en particulier, le secteur socioculturel, la FESEFA appelle l'ensemble des associations et des équipes du secteur de l'Éducation permanente à rejoindre la mobilisation organisée le 9 avril 2026, dans le cadre du préavis de grève déposé par le front commun syndical.

## Des mesures qui fragilisent les associations

Depuis plusieurs mois, les décisions budgétaires prises ou annoncées aux différents niveaux de pouvoir suscitent une inquiétude grandissante dans le secteur, voire de la colère. Réduction des budgets, remise en cause ou transformation des dispositifs d'aide à l'emploi, incertitudes sur les financements structurels et ponctuels, mise à mal de la concertation avec les acteurs de terrain : ces orientations politiques mettent en péril la stabilité des associations, la continuité de leurs missions et leur confiance dans les autorités gouvernementales.

En Éducation permanente, ces choix gouvernementaux entraînent des conséquences directes. L'instauration d'un moratoire sur les nouvelles reconnaissances et sur les évolutions entrave la fonction d'anticipation sociale du secteur. Le gel de l'indexation des subventions et la suppression stricte de nombreux dispositifs facultatifs fragilisent grandement les associations et leur travail essentiel avec les populations.

L'éducation permanente joue un rôle central dans :

- le renforcement des attitudes de responsabilité et de participation citoyennes ;
- la lutte pour l'égalité et le progrès social ;
- l'exercice, la promotion et la revendication de droits fondamentaux ;
- le développement d'une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

La FESEFA déplore l'absence de perspectives positives pour le secteur. Affaiblir ce secteur, c'est affaiblir un levier essentiel de transformation sociale.

## Des menaces sur les aides à l'emploi

Les associations reposent majoritairement sur l'engagement de leurs équipes et sur des mécanismes publics de soutien à l'emploi indispensables à leurs activités. La remise en question de dispositifs tels que les ACS et les APE, combinée à d'autres mesures d'économie, risque de provoquer une dégradation des conditions de travail, une diminution des actions de terrain et, à terme, des pertes d'emplois. Sans parler des conséquences en cascade sur les Fonds sectoriels financés par un mécanisme reposant sur le nombre d'emplois sectoriels dits « ouvrants droit ».

Pour la FESEFA, ces décisions interviennent à contretemps des besoins de la société. Alors que les inégalités sociales s'accroissent, que les tensions démocratiques s'expriment de plus en plus fortement et que les défis sociaux, environnementaux et économiques se multiplient, il est essentiel de renforcer les acteurs qui travaillent quotidiennement avec les citoyennes et citoyens.

La FESEFA regrette par ailleurs le manque de concertation entre les différents gouvernements sur les impacts de ces mesures cumulées sur les secteurs.

## Une mobilisation claire du secteur !

Dans ce contexte, la FESEFA appelle ses membres et l'ensemble des organisations d'Éducation permanente à se mobiliser et à rejoindre la manifestation du 9 avril 2026, aux côtés des autres secteurs.

Cette manifestation vise à :

- dénoncer le cumul des politiques d'austérité qui touchent nos secteurs ;
- garantir des emplois associatifs de qualité ;
- défendre les dispositifs d'aide à l'emploi régionaux essentiels à nos secteurs ;
- rappeler le rôle essentiel de l'éducation permanente dans la société ;
- exiger des politiques publiques qui soutiennent réellement les missions socioculturelles.

La FESEFA invite également les associations à rendre visibles, à cette occasion, les impacts concrets de ces mesures sur leurs actions, leurs publics et leurs équipes.

Le 9 avril doit être un signal fort envoyé aux responsables politiques : l'éducation permanente ne peut pas être affaiblie au moment où la société a plus que jamais besoin de ses acteurs.

Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation  
permanente et de la formation des adultes asbl

Rue d'Arenberg 44/5 – 1000 Bruxelles  
02 315 960 20 - [fesefa.be](http://fesefa.be)

Farah Ismaili, directrice  
0486 93 92 72  
[direction@fesefa.be](mailto:direction@fesefa.be)